

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement

Procès-verbal
8 décembre 2021

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h32

1.1 Prise de présences

Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Nathalie Parent	Marie-Josée Lessard	Nathalie Scott	Stéphanie Dubuc
Esther Lemieux-Laferrrière	Anissa Mesbah			
Sami Tannoury	David Lehoux			
Marie-France D'Haïti	Mélanie Ducharme			
Delphine Coppé				
Marie-Claude Lamarche				

Étaient absents :Aucune absence

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
	Sofie Dessalles			

1.2 Vérification du quorum

Le quorum est atteint. Ouverture de l'assemblée à 18h32.

2. Ordre du jour et procès-verbal

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 8 décembre 2021

CÉ 8 décembre 2021	IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Lamarche et appuyé par David Lehoux que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.
--------------------	--

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 8 novembre 2021

1^{re} page : Mme Sofie Dessales est un membre équipe-école et non un parent. Son absence était inscrite dans la mauvaise colonne.

CÉ 8 décembre 2021

IL EST PROPOSÉ par Marie-France D’Haïti et appuyé par Mélanie Ducharme le procès-verbal soit approuvé suite à la modification.
La proposition est adoptée à l’unanimité.

3. Parole au public

Le point 4 ayant chronologiquement été tenu avant, les commentaires du public portent sur le contenu du point 4.

Marique Lamothe, enseignante, désire prendre la parole au sujet des travaux. Au début du projet, il était question de l’utilisation du terrain de Marie-Anne pour la délocalisation, est-ce toujours une option? Réponse de Mme Parent : Non, les gens de la CSSDM nous ont expliqué pourquoi au point 4.

Mme Lamothe, se disant porte-parole de plusieurs enseignants, a l’impression d’être devant trop d’inconnu. Elle a l’impression d’être secouée comme une marionnette. Les rénovations sont importantes, mais le plan de semble pas clair ni défini. Peut-être manque-t-il un temps de réflexion... Pourquoi est-ce que le plan de Louis-Joseph-Papineau est présenté comme une option ce soir ?

Ne pas savoir si, quand, où, le déménagement aura lieu est très déstabilisant.

4. Rapport de la direction

4.1 Invités CSSDM (travaux, délocalisation et PTRDI)

Représentant la CSSDM :

Maxime Gagnon, du service de l’organisation scolaire de la CSSDM

Nathalie Lévesque, directrice d’unité

D. Blanchette, du service des communications

Martin Ménard, coordonnateur d’équipe pour les travaux majeurs aux ressources matérielles

Marie-Eve Primeau, architecte chargée du dossier, du département des ressources matérielles

Monsieur Gagnon présente des informations pour une modification potentielle à l’acte d’établissement de l’école Ahuntsic au PTRDI.

En effet, le PTRDI est un document qui présente, sur un horizon de 3 ans, l’utilisation des locaux sur le territoire de la CSSDM. En juin de chaque année, une version est adoptée, puis partagée pour consultation. Ainsi, notre CÉ est consulté uniquement sur la partie qui nous concerne.

Des travaux sont prévus au pavillon principal. Ces travaux impliquent une délocalisation de tout le pavillon principal, donc un changement d’adresse. Nous avons ainsi des modifications prévues à notre acte d’établissement, c’est la raison pour laquelle nous sommes consultés. La consultation peut se poursuivre jusqu’à la mi-janvier et le nouveau PTRDI doit entrer en vigueur en juillet 2022.

Nous sommes visés par une délocalisation à la rentrée 2022.

Des travaux majeurs sont prévus depuis 2020 dans le bâtiment principal. Initialement, la délocalisation était prévue dans les bâtiments de Marie-Anne, situé coin St-Laurent et Grande-Allée. Ce n’est toutefois plus une option puisque les élèves de Sophie-Barat y seront déplacés, pendant des travaux majeurs à leur école et suite à la construction d’un nouveau bâtiment sur le terrain de Marie-Anne.

Depuis juin 2021, et avec une modification faite en octobre 2021, il est prévu que les élèves du pavillon principal (classes régulières) soient délocalisés à l’école Fernand-Seguin, dans les pavillons Julie-Payette et

Hubert-Reeves. En effet, puisqu'il y a un espace disponible dans le secteur, la CSSDM a décidé de l'utiliser. Dans un an ou deux, les locaux auraient été utilisés à d'autres fins et nous n'aurions pas eu de place pour délocaliser nos élèves. C'est la raison invoquée par la CSSDM pour lancer les travaux à l'automne 2022.

. Mme Primeau nous présente l'étendue des besoins :

- Cour d'école avec défaillances;
- Refaire le stationnement (et peut-être son positionnement);
- Maçonnerie – travaux complémentaires à faire;
- Fenestration a atteint sa fin de vie;
- Portes ont atteint leur fin de vie ;
- Finis intérieurs en mauvais état (cloisons, plafonds, planchers)
- Composantes électriques et mécaniques à refaire
- Installations sanitaires à moderniser

On en profite pour...

- Amélioration de l'aménagement des locaux
- Mise aux normes du bâtiment
- Réhabilitation sismique
- Réaménagement des issues
- Gestion de l'amiante

Impact des travaux pour l'équipe-école :

Puisqu'il s'agit d'une réhabilitation complète, il est impossible de maintenir les activités à l'intérieur de l'école. Avec la délocalisation, on peut mieux assurer la sécurité des élèves et du personnel, maintenir le bon climat d'apprentissage et d'enseignement, assurer une meilleure efficacité des travaux.

Le retour au pavillon principal est prévu pour la rentrée 2025.

La délocalisation touche 16 groupes, 12 réguliers et 4 accueil. Voici les solutions proposées pour l'enseignement :

1. Délocalisation des classes régulières à l'école Fernand-Seguin (FS), les classes d'accueil sont envoyées à un autre point de service;
2. Délocalisation dans des locaux transitoires de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau (LJP), les classes d'accueil pourraient elles aussi y être délocalisées.

Éléments de réflexion :

- FS permet aux enfants de rester dans le même quartier

- FS est près de l'annexe, donc plus facile pour le personnel qui doit passer d'un pavillon à l'autre
- FS a le moins d'effet sur l'organisation des familles, de par sa proximité
- FS sera fraîchement rénové à la rentrée 2022
- Si utilisation de FS, les classes d'accueil seront délocalisées ailleurs
- Quelques espaces partagés entre FS et Ahuntsic
- LJP nécessite l'organisation de transport scolaire pour plusieurs élèves (en fonction de l'adresse de résidence des élèves et de la distance vers LJP)
- À LJP : aucun partage d'espace avec une autre école

Le service de garde devra lui aussi être déplacé, puisqu'il n'y a pas suffisamment d'espace à l'annexe pour l'accueillir. Voici les solutions proposées :

1. Si délocalisation à FS : SDG à FS
2. Si délocalisation à LJP : SDG à FS
3. Si délocalisation à LJP : SDG à LJP

La décision se prendra par la CSSDM après les inscriptions 2022 et la mise à jour du PTRDI, donc en février. La décision tiendra compte de plusieurs facteurs, dont – mais pas nécessairement en adéquation avec – l'opinion des membres du CÉ. Les membres de la CSSDM demandent donc au CÉ :

Quelle serait le choix du CÉ sur l'endroit de délocalisation;

Quel serait le choix du CÉ pour la place du SDG;

Tout autre élément que le CÉ désire porter à l'attention de la CSSDM

Prochaines étapes prévues par la CSSDM...

Janvier 2022 : Date limite pour que le CÉ transmette son avis

Février 2022 : Le CA adopte le PTRDI et modifie l'acte d'établissement (donc donne son choix d'endroit de délocalisation)

Mars-avril 2022 : Assemblée générale des parents pour tout expliquer

Avril-mai 2022 : Visite des lieux pour les parents et le personnel

Juin 2022 : Déménagement

Automne 2022 : début des travaux

S'ensuit une période de questions/réponses :

Questions...

Question de...	Question	Réponse de la CSSDM
Anissa Mesbah	Qu'arrive-t-il à l'accueil ?	Pour l'instant, on sait que les classes d'accueil seront délocalisées, mais on ne

		sait pas où. L'organisation scolaire va déterminer le point de service en temps et lieux.
Marie-France D'Haïti	Vous avez parlé de la rentrée scolaire 2022 et de la rentrée 2025. Que se passe-t-il entre les deux ?	La délocalisation est pour la rentrée 2022 et le retour pour 2025. Donc 3 ans de travaux et de délocalisation
Sami Tannoury	Les enfants de l'annexe seront-ils déplacés ?	Non, pas de changement
Sami Tannoury	Le pavillon principal est situé dans un coin où il y a énormément de trafic, où se fera l'arrêt d'autobus pour la sécurité des enfants ? Ou est-ce que le transport peut se faire à partir de l'annexe ?	On va y penser et communiquer avec la ville de Montréal pour faire les ajustements nécessaires, cet élément sera pris en considération Si la délocalisation est à LJP, le transport scolaire serait un circuit à partir de la maison et non d'un point de service à l'école.
Loana Bonerandi	Estr-ce que le SDG peut être à l'annexe ?	Je ne sais pas, il faut voir avec Mme Parent. À priori, Mme Parent dit non, il n'y a pas de place à l'annexe. Pourrait être regardé, rien n'est assuré ni décidé. Le CÉ sera invité à s'exprimer sur le sujet...
Loana Bonerandi	Le sol contaminé au pavillon principal, c'est ce qui est dit depuis 7 ans... Qu'arrive-t-il ?	Nous, on veut faire tout ce qui est requis sur le site. Alors on va arranger ce qui doit être arrangé.
Delphine Coppé	Dans la chronologie, recommandation du CÉ sera-t-elle reconnue ? Est-ce que la réponse arrivera avant ou après la réinscription ? La délocalisation de Sophie-Barat est terrible pour la	Les parents seront informés de la délocalisation d'ici la fin de la semaine. Le choix de lieu de délocalisation se fera après la réinscription. Les parents pourraient s'inscrire en libre-choix ailleurs en janvier et annuler leur demande de libre-choix si le lieu de

	clientèle de quartier, dont l'école n'est plus dans le quartier...	délocalisation leur convient..
Delphine Coppé	La STM sera-t-elle partie prenante pour des aménagements de lignes de bus pour aider les parents ?	Le transport pour les enfants sera le transport scolaire, alors la STM ne sera pas impliquée. Les parents peuvent faire leurs choix de transport. Si on fait la demande à la STM, la CSSDM doit payer les frais de modification des circuits à la STM...
Anissa Mesbah	Les classes d'accueil seront-elles touchées par la «clause élastique»? Reviendra-t-on à l'école une fois les travaux terminés ?	Je ne sais pas, nous gérons des espaces. Il faudra avoir avec le bureau de la dotation.
Thu-Nhon Luu	Le SDG pourrait-il être délocalisé ailleurs qu'à l'école délocalisée ?	C'est possible, si la délocalisation est loin du quartier des enfants. Ainsi, le SDG est près de la maison. Ici, si on part à FS, le SDG serait à FS. Si on va à LJP, le SDG pourrait quand même être à FS.
Thu-Nhon Luu	Entre les 2 options, FS est clairement la meilleure option. Pourquoi nous parlez-vous de LJP ?	Parce que c'est le seul autre lieu dans un rayon acceptable. On veut présenter 2 options. Nous voulions vous offrir 2 possibilités parce que nous avons 2 possibilités.
Thu-Nhon Luu	Dans la liste des travaux, on est passé vite sur la climatisation et la ventilation... Y a-t-il des travaux prévus à ce sujet ?	Nous faisons une réhabilitation majeure au sens du code, donc oui, il faut ventiler l'école. On cherche aussi à tempérer l'école avec des systèmes performants, sans nécessairement être de la climatisation (géothermie ?), et déshumidifier l'air ambiant... Donc oui, école moderne à venir
Thu-Nhon Luu	Qu'avez-vous prévu pour le paysage ?	Toutes les surfaces extérieures sont à refaire. Le stationnement devra vraisemblablement être revu... Les exigences municipales s'appliqueront

Thu-Nhon Luu	Des tests ont révélé la présence de plomb dans la tuyauterie... Que ferez-vous ?	Il y aura une mise aux normes, évidemment. Tout est à refaire dans la plomberie.
Thu-Nhon Luu	Nous savons qu'il y a présence d'amiante... Quelle est la caractérisation?	Il y a de l'amiante, mais pas de danger immédiat pour les usagers de l'école puisqu'elle est encapsulée dans des surfaces en bon état. Il y aura un dégarnissage complet et il n'y aura plus de trace d'amiante dans le pavillon principal.
Thu-Nhon Luu	Si j'ai bien compris, il s'agit d'une réfection, pas d'agrandissement ?	En effet, le pavillon conservera ses mêmes superficie et capacité d'accueil.
Loana Bonerandi	Est-ce que le pavillon Julie-Payette sera prêt à temps ?	Pas géré dans notre équipe... On suit ça de près. Aucun signe comme quoi il y aurait des retards... Il ne devrait pas y avoir de surprise Un parent inquiet pourrait faire une demande en libre-choix pour une autre école du quartier.
Loana Bonerandi	Mme Bonerandi ajoute que les enfants sont déjà inscrits et il est trop tard pour l'inscription en libre-choix...	Mme Blanchette confirme que les lettres seront envoyées la semaine prochaine... Il est possible de demander un libre-choix même si la réinscription est faite.
Loana Bonerandi	Y aura-t-il encore un stationnement ?	On ne sait pas. C'est un sujet sensible. On aimerait le préserver, mais on ne sait pas ce que la ville déterminera.
Loana Bonerandi	Et le parc-école ?	Ce n'est pas nous. Mais l'entente devrait se poursuivre si elle est encore en vigueur...
Delphine Coppé	Il est évident que le scénario FS sera plus approprié... C'est évident. Donc pourquoi nous présenter	FS est déjà au courant qu'ils pourraient accueillir Ahuntsic. LJP vient juste d'apparaître dans les scénarios, mais ce n'est pas celui

	<p>un scénario qu'il est clair que nous ne retiendrons pas... C'est donc que vous y pensez...</p> <p>Nous craignons que votre intention est que vous nous présentez un scénario qui pourrait arriver ... Votre présentation nous laisse à penser que l'option LJP est une option si FS ne s'avère pas possible</p>	<p>préconisé par la CSSDM.</p> <p>Les espaces à LJP ne sont pas vraiment envisagés, de plus qu'il y a de couts de transport à ajouter.</p>
Delphine Coppé	<p>Quel serait le temps de transport pour les enfants en autobus vers LJP?</p> <p>On aimerait avoir une idée de l'ampleur des dégâts... Et impact majeur sur la qualité de vie des familles...</p>	<p>On n'a pas l'info.</p> <p>On n'a pas fait cette analyse.</p>
Sami Tannoury	Où en êtes-vous dans le projet de rénovation ? Quand aurons-nous accès à des plans du projet?	Les professionnels ont débuté les plans, le CÉ sera appelé à être présent pour une présentation. Il y aura un comité de concertation qui pourra se prononcer sur les plans.
Sami Tannoury	À quels moments dans l'échéancier ?	Lors du 15%, du 40% et du 60%. Donc le projet sera présenté à l'équipe-école et au CÉ à 2 étapes minimalement.
Thu-Nhom Luu	FS semble être le 1 ^{er} choix. Mais on craint toutes sortes de raisons pour des retards... Quel est le risque que les travaux à FS ne soient pas terminés à temps ? Quel est le plan de contingence ?	<p>On nous a dit qu'il n'y avait pas de retard, les avancements roulent bien.</p> <p>Les chantiers sont plus longs, vous avez raison, mais on s'assure d'entrer dans l'échéancier prévu.</p> <p>On a des sons de cloche positifs sur l'avancement des travaux. Si ça change, on s'engage à venir vous voir et faire avec vous le plan de contingence.</p> <p>On favorise les déménagements en été, mais peut-être retarderons nous le chantier pour assurer un déménagement à FS. Cela pourrait être une option.</p>

Les membres de la CSSDM quittent la rencontre du CÉ, les discussions se poursuivent.

Les commentaires et nos choix d'options doivent être transmis dans le formulaire fourni par la CSSDM en janvier, Mme Parent pourra transmettre les informations.

Mme Coppé mentionne son inquiétude devant la présentation du plan B (LJP)... «Nous prévoyons les impacts de 3 années au primaire de délocalisation pour plusieurs enfants ! En tant que CÉ, nous refusons complètement de considérer l'option B comme étant une option. Et nous désirons que cette position soit clairement présentée aux parents !»

Mme Lamarche est en accord avec Mme Coppé. De plus, elle estime que le libre-choix n'est pas un choix puisque toutes les écoles du quartier débordent déjà et que les demandes de libre-choix sont systématiquement refusés.

Mme Dhaiti s'inquiète du fait que FS ne soit pas prêt à temps. Selon la présentation qui a été faite, la situation est inquiétante, nous croyons comprendre que le fait que FS ne soit pas prêt à temps est une possibilité...

Mélanie Ducharme ajoute qu'elle pense comme Coppé. Elle aimerait savoir comment fonctionnera l'horaire dans le cas d'un partage avec FS. Mme Parent que, vraisemblablement, les classes de présco seraient dans le pavillon HReeves, et le pavillon JP serait pour le primaire régulier. L'horaire ne serait pas modifié par rapport à l'horaire d'Ahuntsic présent.

Mme Scott mentionne qu'elle partage les points de vue exprimés jusqu'à maintenant. L'option LJP amène, de plus, beaucoup de voyageant, entre autres pour le personnel du SDG.

Mme Lamarche propose que nous répondions au CSSDM que l'option 1, la délocalisation vers FS, est la seule délocalisation que nous acceptons d'envisager. Selon elle, l'option 2 qu'il nous soit permis de considérer est, comme les représentants du CSSDM l'ont laissé planer, de retarder les travaux jusqu'à ce que FS soit prêt à accueillir la délocalisation. Selon elle, l'option de la délocalisation vers LJP est un scénario qui doit être rejeté.

Mme Coppé demande qui va rédiger le communiqué pour les parents et énonce son désir d'en faire la lecture avant l'envoi aux parents.. Mme Parent mentionne que c'est le bureau des communications du CSSDM et qu'elle va se renseigner sur la faisabilité de la demande de Mme Coppé.

Mme Coppé insiste sur le fait que, dans la lettre, il faut indiquer les possibilités de délocalisation. Les parents auront des inquiétudes et il nous faut jouer de transparence. Il y a un enjeu fondamental sur la délocalisation, comment les parents pourront-ils prendre une décision éclairée s'ils n'ont pas toutes les infos ? Nous devons être transparents. M. Luu se dit en accord avec Mme Coppé.

M. Luu aimerait également que le CÉ revoie l'avis avant qu'il ne soit envoyé à la CSSDM au mois de janvier. Mme Parent s'engage demander aux membres du CÉ leurs commentaires avant d'en faire l'envoi.

Mme Lamarche préparera un document collaboratif présentant toutes les discussions du point 4 et le partagera avec les membres du CÉ. Ainsi, nous pourrions mettre en commun nos idées et nos visions.

Nous nous donnons la date limite du vendredi 14 janvier pour écrire les commentaires.

Mme Parent pourra par la suite compléter le document à envoyer à la CSSDM et nous le faire approuver avant l'envoi à la CSSDM.

AU besoin, on tiendra un CÉ extraordinaire au mois de janvier.

4.2 Informations : COVID-19

Le pavillon a 5 classes fermées, un cas à l'annexe seulement. Mme Parent passe ses journées avec la Santé publique à remplir des formulaires et des gabarits.

La Santé publique essaie d'identifier le foyer d'écllosion pour essayer de l'enrayer. Les écoles ne sont plus fermées par la Santé publique pour ne pas pénaliser les élèves dont les classes sont ouvertes.

Les mesures d'hygiène et de désinfection sont maintenues, plusieurs sont inquiets. La Santé publique donne ses recommandations qui sont suivies par l'école.

L'activité de la journée pédagogique du 8 décembre a été annulée pour ces raisons.

4.3 Approbation : Activités et sorties éducatives

Activités	Date	Lieu	Qui?	Admission	Transport	Coût total	Coût par élève	Note
Pièce de théâtre	2021-11-18	Maison théâtre	55-65	9,49\$	STM	465,01\$	0\$	Budget sortie milieu culturel
Pièce de théâtre	2022-03-29	Maison théâtre	55-65	9,49\$	STM	465,01\$	0\$	Budget sortie milieu culturel
Pièce de théâtre	2022-02-25	Maison théâtre	41-42-43/52	9,49\$	STM	616,85\$	0\$	Budget sortie milieu culturel
Initiation ski de fond	2022-01-18	Parc Maisonneuve	51	7,50\$	STM	183\$	0\$	Budget sortie classe nature et découverte
Initiation ski de fond	2022-02-02	Parc Maisonneuve	54/64	7,50\$	STM	183\$	0\$	Budget sortie classe nature et découverte

Mme Laframboise veut savoir, pour s'assurer que tout l'argent prévu soit investi, comment le plan est établi.

Mme Parent répond que ce sont les enseignants qui font les propositions et qui organisent les activités. L'an dernier, tous les élèves ont eu une activité. Tous les enfants peuvent bénéficier d'une partie de la subvention, selon ce que les enseignants de leur groupe proposent.

CÉ 8 novembre 2021

IL EST PROPOSÉ par Delphine Coppé et appuyé par Marie-Claude Lamarche que les sorties éducatives soient approuvées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Parole aux membres

5.1 Enseignants

Aucun point.

5.2 Rapport de la déléguée au comité de parents

Mme Dhaiti nous informe que la dernière soirée de parents a été annulée, et la prochaine est la semaine prochaine.

5.3 Rapport de la représentante du SDG

Sortie du 9 décembre annulée, reportée au 22 avril.

Le 25 mars, une cabane à sucre se déplace à l'école.

L'équipe de 1^{re} année a fait la formation «Champion pour la vie», des activités pour 20 semaines !

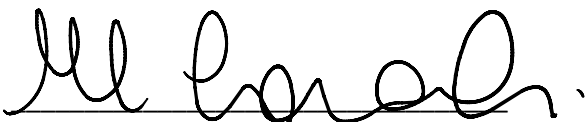
5.4 Rapport de la Fondation

Mme Dubuc est très contente de la collaboration avec l'OPP. Il y aussi un projet déco en chantier !

5.5 Rapport de l'OPP

Mme Lessard nous informe que la ligue de mini-futsal vient de commencer. Plus de 80 inscriptions! Le déjeuner de Noël aura lieu le 17 décembre. Un nombre restreint de parents bénévoles contribue à l'organisation de l'activité du déjeuner.

6. Levée de l'assemblée à 20h19 proposée par Sami Tannoury appuyée par Marie-France D'Haïti.



Marie-Claude Lamarche, secrétaire